

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

.....
**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES CUR DES UNIVERSITES ET DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**



.....
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



.....
**INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT
(INSEPS)**

.....
**Monographie de fin de cycle en vue de l'obtention du Certificat
d'Aptitude aux fonctions d'Inspecteur de l'Education Populaire de la
Jeunesse et des Sports**

THEME

DISPARITION PRECOCE DES CLUBS DE VOLLEYBALL AU GABON

(Cas des clubs de la ligue de volleyball de l'Estuaire)

Présenté et soutenu par :

Mr Julien NSSEM ABA'A

Sous la supervision de :

Mr Lansana BADJI

Professeur à l'INSEPS

Promotion 2008-2010

REMERCIEMENTS

J'adresse très sincèrement mes vifs remerciements à Monsieur BADJI Lansana mon conseiller, pour sa disponibilité, ses conseils qui ont contribué à la réalisation de cette monographie.

A tout le corps enseignant qui s'est dépensé pour nous transmettre le savoir. Que le seigneur Dieu veille sur eux.

A la direction de l'INSEPS, pour avoir créée des conditions appropriées pour le bon suivi des enseignements aux élèves Inspecteurs que nous sommes.

Nous remercions l'Etat gabonais, de nous avoir permis d'accéder au sommet de la hiérarchie administrative.

Egalement, l'Etat sénégalais pour la formation reçue dans les conditions les meilleures à l'Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport (INSEPS) de Dakar

A toutes les personnes qui m'ont soutenu pendant la durée de mon stage.

A toutes et à tous, que Dieu vous bénisse.

DEDICACE

Je dédie cette monographie à :

- Ma défunte mère Biyé Alou Marie, qui a consacré sa vie pour faire de moi un homme. J'aurais toujours une pensée pour toi. Que la terre te soit toujours légère et que Dieu te garde.**
- Mes enfants Nssem Dany Ulrich, Nssem Fabriana Mélodie, Nssem Pierre Neegnel, Nssem Gwénaëlle Désirée. Vous avez supporté mon absence, vous privant ainsi de l'amour paternel.**
- Ma défunte petite soeur, Mbazo'o Aba'a Messa qui a toujours été très fière d'avoir un frère. Je prie Dieu qu'il t'accueille dans son royaume.**
- Ma très chère épouse Ipolo Nziengui Irène, pour ta patience et toute l'amour que tu as toujours manifesté à mon endroit je te remercie et te félicite.**

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	I
DEDICACES	II
TABLE DES MATIERES.....	III
LISTE DES ABREVIATIONS.....	IV
LISTE DES TABLEAUX.....	V
LISTE DES ANNEXES.....	VI

INTRODUCTION.....	1
--------------------------	----------

CHAPITRE 1^{er} : CADRE THEORIQUE

1.1 : définition des concepts.....	4
1.2 : REVUE DE LITTERATURE	5
1.2.1 : Rédaction du statut	6
1.2.2 : Moyens humains de l'association sportive	8
1.2.3 : Equipement sportifs	9
1.2.4 : Moyens financiers	9
1.3 : PROBLEMATIQUE	12
1.3.1 : les premiers pas du volleyball en Afrique	12
Situation du volleyball gabonais	15
1.3.3 : Objectifs de l'étude.....	17

CHAPITRE II : METHODOLOGIE

2.1 : NATURE DE L'ETUDE.....	18
2.2 : DEMARCHES PRELIMINAIRES	18
2.2.1 : validation des instruments de collecte des données.....	18
2.3 : INSTRUMENT DE COLLECTE DES DONNEES	19
2.3.1 : les questionnaires	19
2.3.2 : construction du questionnaire	20
2.4 :L'ECHANTILLONAGE.....	20
2.4.1 : la population cible.....	20
2.4.2 : la population accessible	20
2.4.3 : l'échantillon	21
2.4.4 : Justification de l'échantillon.....	22
2.5 : PROCEDURE DE TRAITEMENT DES DONNEES.....	23

CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

3.1 : MEMBRES DE LA FGVB	24
3.2 : ANCIENS DIRIGEANTS DE CLUBS.....	27

3.3 : DIRIGEANT DE CLUBS ACTUELS	29
3.4 : LES JOUEURS (anciens et actuels).....	30

CHAPITRE IV : DISCUSSION

CHAPITRE V :SUGGESTIONS ET CONCLUSION

5.1 : SUGGESTIONS.....	41
5.1.1 : la fédération gabonaise de volleyball	41
5.1.2 : les clubs de volleyball	42
5.1.3 : soutenir le volleyball scolaire.....	43
5.1.4 : la formation des cadres sportifs	43
5.2 : CONCLUSION	44
BIBLIOGRAPHIE.....	46

.....

Liste des abréviations

A.S.S.U : Association Scolaire et Universitaire
B.S.P : Bataillon des Sapeurs Pompiers
C.A.VB : Confédération Africaine de Volleyball
C.A.P.O : Centre d'Apprentissage Professionnel d'Owendo
C.I.O : Comité International Olympique
C.N.O.U : Centre National des Œuvres Universitaire
E.P.S : Education Physique et Sportive
F.I.VB : Fédération International de Volleyball
F.G.VB : Fédération Gabonaise de Volleyball
I.N.J.S : Institut National de la Jeunesse et des Sports
L.D.D : Lycée Djoué Dabany
L.E.E : Lycée d'Etat de l'Estuaire
L.N.L.M : Lycée National Léon Mba
L.T.N.O.B : Lycée Technique National Omar Bongo
M.J.S : Ministère de la Jeunesse et des Sports
R.D.C : République Démocratique du Congo
S.E.E.G : Société d'Energie et d'Eau de Gabon
U.S.M: Union Sportive Mbilambzambi
V.B.C: Volleyball Club

LISTES DES TABLEAUX

1: Différents clubs de l'Estuaire de 1970 à 1985.....	14
2: Description et caractéristique de l'échantillon (n=50).....	20
3: La F.G.V.B a t'elle une politique de vulgarisation du VB au gabon ?.....	23
4: Quels sont les objectifs assignés à la F.G.VB ?.....	24
5: Quels sont les problèmes que les clubs posent à la F.G.VB ?.....	24
6:Quels types de relations que la F.G.VB entretient-elle avec les dirigeants ?.....	25
7: Quelle importance les médias accordent au VB gabonais ?.....	25
8: Quels types de relations entreteniez-vous avec la F.G.V.B ?.....	26
9 : Quelle était la provenance de vos moyens pour la prise en charge totale des joueurs ?.....	26
10 :Quels types de relations entreteniez-vous avec vos joueurs ?.....	27
11 : Quels types de relations entreteniez-vous avec d'autres clubs ?.....	27
12 : Quels types de relations entreteniez-vous avec la F.G.VB ?.....	28
13 : D'où proviennent vos moyens pour la prise en charge des joueurs ?.....	28
14 : Quels types de relations entretenez-vous avec vos joueurs ?.....	28
15 : Quels types de relations entretenez-vous avec les autres clubs ?.....	29
16 :Quelles sont les conditions d'évolutions dans vos clubs ?.....	29
17 : Quels types de problème rencontrez-vous dans votre pratique ?.....	30
18 : Quels types de relation entretenez-vous avec vos dirigeants ?.....	30
19 : Quelles sont les raisons qui vous ont motivée à vous orienter vers la pratique du VB ?.....	31
20 : Quelles sont les raisons pour expliquer le changement de clubs ?.....	32
21 : Quels types de relations entretenez-vous avec vos entraîneurs ?.....	32

LISTES DES ANNEXES

ANNEXE A : Loi relative aux associations

ANNEXE B : Organigramme de la F.G.VB

ANNEXE C : Questionnaire

INTRODUCTION GENERALE

Le volleyball a été créé en 1895 par l'Américain William G. Morgan enseignant d'éducation physique à Holyoke. Cette discipline sportive se jouait avec une vessie de ballon de basket, initialement "Mintonette" et plus tard "Volleyball. "

La fédération internationale de Volleyball fut créée en 1947 avec comme premier président Monsieur Paul LIBAUD. Le volleyball a été reconnu comme sport olympique par le comité International Olympique (CIO) en 1957. Lors du premier tournoi olympique masculin et féminin aux jeux olympiques de TOKYO en 1964, l'URSS avait remporté la coupe chez les hommes, le Japon chez les femmes. En 1972 les commissions continentales de volleyball deviennent des confédérations continentales.

Depuis l'élection du Dr Ruben ACOSTA, deuxième président élu en 1984, le siège de la Fédération internationale de volleyball (FIVB) s'est établi à Lausanne en Suisse. Une direction et une gestion professionnelle ont donné une nouvelle impulsion au développement du volleyball. Avec l'introduction de la ligue Mondiale et les séries de volleyball de plage en 1990, le volleyball est devenu un sport professionnel. La Fédération gabonaise de volleyball quant à elle a été créée en 1964. Elle a eu des débuts modestes puisqu'elle ne disposait même pas de local. Le premier championnat civil de volleyball a été organisé en 1966.

Cependant, par insuffisance de vulgarisation et d'infrastructures adéquates, cette discipline n'a pas suscité un engouement auprès des différentes couches sociales contrairement au football. Seul le bataillon des sapeurs pompiers et quelques établissements secondaires pouvaient offrir des installations permettant d'abriter des rencontres de volleyball, en l'occurrence le Lycée National Léon Mba, le Lycée Technique National Omar Bongo, le Lycée Djoué Dabany, le Lycée d'Etat de l'Estuaire et le Collège Bessieux.

A partir de 1980, de nouvelles vagues de joueurs de volleyball émergeaient du bataillon des sapeurs pompiers et des établissements secondaires. Ce ne fut qu'un engouement de courte durée. Car en 1986 certains clubs notamment les clubs scolaires se retiraient du championnat civil. Il en était de même pour le bataillon des sapeurs pompiers. Ce retrait impropre des clubs entraîna la suspension du championnat civil de volleyball de 1986 à 1989.

Le Gabon a toujours accordé une place de choix au sport ; les gouvernements qui se sont succédés ont, par leurs actions, encouragé autant que possible le développement du sport sur le plan national. C'est avec le peu de moyens dont la fédération disposait que le volleyball a pris forme. La situation actuelle du volleyball gabonais nous préoccupe tellement et c'est pourquoi nous avons choisi de mener des investigations sur le thème suivant :

DISPARITION PRECOCE DES CLUBS DE VOLLEYBALL AU GABON (Cas des clubs de la ligue de volley-ball de l'Estuaire)

Nous avons axé notre recherche dans la seule province de l'Estuaire
L'ensemble des infrastructures et des structures sportives est concentré dans cette province, principalement à Libreville.

A l'intérieur de la province de l'Estuaire, se trouve Libreville, la capitale du pays. Le sport est beaucoup plus pratiqué. Cette province couvre une superficie de 20740 km² sur 267667 km² de l'ensemble du pays. Elle abrite près de 578156 habitants sur 1514993 de l'ensemble.

Le thème de notre étude porte sur la disparition précoce des clubs de volleyball de Libreville. Cependant il a été très difficile de rencontrer la totalité des personnes ressources. La période des grandes vacances commencent en juillet et se terminent fin septembre, il ne m'a été permis de consulter tous les

acteurs qui animent le volleyball à Libreville. Cette étude a duré trois (3) mois, nous a permis de rencontrer un certain nombre de joueurs, d'anciens dirigeants des clubs disparus, quelques membres de la fédération gabonaise de volleyball, joueurs et dirigeants de clubs actuels. Compte tenu du fait que les entraîneurs n'avaient pas encore démarré les activités, les joueurs et dirigeants des clubs actuels n'avaient pas tous été consultés, il nous a été très difficile de les rencontrer.

Ce thème a été choisi pour essayer d'apporter des solutions à la disparition précoce des clubs de volleyball et faire des propositions qui pourront amener à dynamiser cette discipline sportive qui reste encore très peu connue de la population pratiquante librevilloise.

La présente monographie s'articule autour de cinq (5) chapitres : Après l'introduction générale, le chapitre premier traitera du cadre théorique qui comprend la définition des concepts, la revue de littérature, la problématique et enfin l'objet de l'étude. Le chapitre deux (2) se compose de la méthodologie dont nous nous sommes servis pour notre recherche. Le chapitre trois (3) expose la présentation et l'interprétation des résultats, se compose de la méthodologie dont nous nous sommes servis pour notre recherche, le chapitre quatre (4) développera l'aspect discussion, enfin le chapitre cinq (5) parlera des suggestions et de la conclusion.

CHAPITRE 1^{er} CADRE THEORIQUE

1-1 Définition des Concepts

Dans le souci d'une bonne compréhension de notre monographie, nous avons jugé utile de définir certains concepts dont voici les plus importants :

Disparition Précoce : selon le dictionnaire le petit Larousse « c'est le fait de disparaître, qui survient plus tôt que d'ordinaire. Qui disparaît avant le temps normal.

Dans le cadre de notre étude nous entendons par disparition précoce, de quelque chose qui a existé et qui disparaît dans des délais très courts.

Clubs : le dictionnaire le petit Larousse, définit le club comme étant une association, culturelle, politique ou sportive.

Le dictionnaire des sciences du sport définit le club comme une association librement choisie et constituée dans le but de faire du sport et de nouer des contacts sociaux.

Selon la loi gabonaise n°35/62 du 10 décembre 1962 en son article 2, définit le club comme, une association née d'une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun de façon permanente leurs activités dans un but déterminé autre que de partager les bénéfices.

Volleyball : le volleyball est un sport collectif qui oppose deux équipes sur un terrain de jeu divisé par un filet.

L'objectif de ce jeu est de faire tomber le ballon dans le camp adverse et de l'empêcher de toucher le sol de son propre camp en l'envoyant réglementairement par dessus le filet.

Ligue : selon le dictionnaire le petit robert, la ligue est une association qui se propose des buts d'ordre moral, pour défendre les intérêts politiques, religieux ou sportive

Dans le cadre de notre étude, une ligue est une association morale qui défend les intérêts communs des clubs de volleyball

1-2 : REVUE DE LITTERATURE :

Création des associations sportives

La plupart des disciplines sportives, les sports collectifs en particuliers, nécessite le regroupement de plus de deux individus pour être normalement pratiqués. Aussi, les fédérations sportives subordonnent-elles souvent l'affiliation des clubs à des conditions restrictives d'organisation et quant au nombre de pratiquants qu'ils regroupent. Selon Gérard FRANÇOIS (1986), ces conditions ne sont pas un préalable à la création ni même à la déclaration des clubs, mais leurs fondateurs devront naturellement en tenir compte. HUGH HOYELES et ENKOL MILLER (1979) soulignent qu'un club de volleyball doit être créé par des hommes qui ont pratiqué le volleyball compétitif pendant plusieurs années.

Gérard FRANÇOIS (1986) soutient que c'est au cours de l'assemblée générale constitutive que naîtra l'association. Il poursuit en indiquant que c'est d'abord à la réunion des personnes intéressées que les fondateurs devraient s'attacher. L'assemblée générale constitutive est un bien grand mot quand on sait que la plupart des associations sont créées par une poignée d'individus. Il n'en demeure pas moins que son rôle est important et qu'elle sera souvent décisive pour la réussite du projet de création.

Créer un groupement sportif est-ce nécessaire ou même utile ? Comment devons-nous procéder ? A qui pouvons-nous demander conseil ? En aurons-nous les moyens ? Voici autant de questions que les candidats à la création du groupement auront à répondre

Les créateurs de club auront la plupart du temps la charge d'en être les dirigeants. Créer, organiser, réussir sont des idées exaltantes et procurent bien des satisfactions, mais elles entraînent également des changes et des responsabilités. Les membres fondateurs sont bien entendu les premiers à constituer le groupement. Mais le plus souvent, et particulièrement pour nos clubs, l'association reste ouverte aux nouveaux adhérents aux statuts. Le nombre de ses membres est souvent un critère de la réussite du club. Chaque adhérent aux statuts est donc un cocontractant de l'association. Chacun s'est créé droits et obligations et il est logique qu'ils soient les mêmes pour tous, puisque tous ont signé le même contrat.

1-2-1 : Rédaction des Statuts.

En France par exemple la loi du 1^{er} juillet 1901 n'impose aucune règle particulière pour l'élaboration des statuts, aussi la liberté règne en la matière. Il n'empêche toutefois que certains impératifs doivent être respectés si l'on veut procéder par la suite à la déclaration du groupement et lui donner toutes les chances d'un bon fonctionnement.

Ainsi, ces statuts devront être établis par écrit et comporter un certain nombre d'indications nécessaires. Les auteurs auront intérêt à consulter les modèles statutaires que peuvent leur procurer les préfetures, les directions départementales de la jeunesse et des sports et les fédérations sportives. Par contre, il est conseillé aux auteurs de ne pas rédiger leurs statuts en copiant purement et simplement un modèle existant. Selon Gérard FRANÇOIS (1986) chaque club est original par ses membres, sa région, les conditions dans lesquelles il organisera ses activités. Ainsi, poursuit l'auteur, les fondateurs du club prendront soin d'établir des règles statutaires qui correspondent réellement aux besoins de leur groupement.

Les dispositions impératives : la fiche d'identité de l'association

A. le titre de l'association

L'association devra être dénommée. Le nom du club est important, il s'agit déjà de son image de marque par laquelle il sera connu. Les auteurs auront soin avant de choisir un nom à leur association, de vérifier que ce dernier n'est pas déjà utilisé par un autre club, ce qui pourrait alors entraîner des confusions et causer des préjudices.

B. l'objet de l'association

Il constitue la raison d'être du groupement ; il détermine son champ d'action. Il convient d'être prudent quant à la rédaction de cet article. En effet, le club ne pourra mener des actions que si elle reste dans son objet. Ainsi est-il prudent de ne pas le définir trop strictement. Un club définissant son objet comme étant la pratique du volleyball ne pourra organiser d'autres sports sans modifier ses statuts. Pour l'auteur, il sera plus prudent d'indiquer dans ce présent cas que l'objet est « la pratique des sports et notamment le volleyball »

De même les clubs sportifs, s'ils ont pour vocation essentielle la pratique des disciplines sportives, ils ont, le plus souvent, également la volonté de créer des liens amicaux entre leurs membres. Pour rédiger l'objet du club, les auteurs devront tenir compte non seulement de leur volonté présente, mais également de l'avenir de leur groupement

C. le siège de l'association

Il s'agit de l'adresse du club. Le lieu du siège déterminera le lieu où la procédure de déclaration devra être effectuée il est souhaitable donc qu'il soit fixé à l'endroit où se retrouveront les membres du groupement.

Les fondateurs devront prendre garde avant de fixer le siège de leur association d'obtenir certains garanties de l'occupant légitime des lieux (propriétaire ou locataire).

Très souvent, le siège de l'association est fixé au domicile de l'un des fondateurs, ce qui peut éventuellement poser des problèmes au cas où ce dernier viendrait à se retirer du groupement. De plus en plus, pour favoriser le développement de la vie associative locale des communes permettent aux groupements de fixer leur siège à la mairie ou bien dans des maisons des associations »

D. la durée de l'association

Pour l'auteur, les clubs sportifs sont créés pour une durée illimitée. Toutefois, ceci n'a pas un caractère impératif, et il est toujours possible de fixer une limite à la durée du groupement.

1.2.2 Moyens humains de l'association sportive.

La pratique sportive nécessite la mise en œuvre de moyens importants. Trouver ces moyens reste le plus grand souci des dirigeants de clubs et lorsqu'ils peuvent se les procurer cela entraîne des conséquences que l'on analyse souvent comme des contraintes. Selon Albert du comité International olympique (1984) « toutes les associations ont besoin de candidats pour remplir les rôles d'organiseurs, d'administrateurs, de solliciteurs de fonds, de planificateurs, de directeurs, d'entraîneurs, d'athlètes et spécialistes en médecine du sport. Il soutient que la ressource la plus précieuse d'un groupement sportif est sans doute ses athlètes et leur esprit de corps »

Comme nous l'avons déjà dit, le club sportif ne peut vivre en vase clos. Il ne peut fonctionner de façon performante s'il n'obtient pas l'aide de ses partenaires institutionnels. L'association sportive vit dans un environnement qui lui est nécessaire mais qui, en contrepartie, lui impose des obligations.

1.2.3 : Equipements sportifs.

Après les moyens humains, les équipements sportifs constituent par leur importance, la deuxième nécessité au développement de l'activité sportive.

La plupart des disciplines nécessitent des équipements spécifiques donc le coût est très important. Il est important de veiller étroitement aux besoins des athlètes. Cela peut paraître évident mais il est étonnant parfois de voir à quel point les administrateurs ont une perception inexacte des besoins et des désirs des athlètes.

Les associations sportives ont à défendre les intérêts des générations sportives futures en garantissant des installations sportives suffisantes. Et dans l'instauration d'une pratique sportive, il est indispensable de recenser toutes les installations existantes et envisager la création d'autres à coût, moyen et à long terme en tenant compte de la position géographique et du volume global des équipements nécessaires à l'organisation des épreuves régulières.

1.2.4 : Moyens financiers

Après avoir évoqué les moyens humains et les équipements nécessaires au bon fonctionnement du club, les moyens financiers permettent aux responsables ou aux initiateurs de la création d'un club de s'assurer des ressources financières qui doivent leur parvenir. Il faut, bien entendu, se pencher sur les moyens financiers qui constituent, là, comme ailleurs « le nerf de la guerre ». En effet, ce sont souvent les finances qui permettront de se procurer, des hommes et les installations.

Ainsi on pourra faire appel par exemple à ;

- la subvention des collectivités publiques, la cotisation des membres du club en dehors de cela, l'on pourrait avoir recours à un sponsor

A- La subvention

Cette aide publique est la plus recherchée par nos clubs. Elle présente le mérite d'être plus stable, moins aléatoire, et surtout elle est plus largement partagée. Les groupements sportifs sont essentiellement subventionnés par l'Etat.

La relation entre le gouvernement et le monde du sport

Dans la plupart des pays, l'Etat par son attitude, influence grandement la croissance du sport. Il peut y apporter un appui actif ou aller jusqu'à l'ignorer complètement.

L'appel à la subvention municipale ou d'Etat, la demande d'aides techniques sont peu utilisés par la plupart des dirigeants sportifs autant par ignorance que par pudeur.

Les clubs amateurs pauvres sans ressources financières propres, sont souvent acculés à la mendicité publique ou aux expédients plus ou moins glorieux : buvettes, bals, distribution de calendriers, kermesses en tout genre. Ces difficultés financières des clubs qui sont un des constats sociologiques du sport ou des explications diverses :

- Le bénévolat militant et l'amateurisme mobilisateur incitent de nombreux dirigeants à avoir des rapports ambigus avec l'argent jugé corrupteur ;
- L'esprit d'entreprise et les exigences d'une rigueur budgétaire n'existent pas malgré une bonne volonté évidente ;
- La fragilité du tissu associatif sportif concurrencé par les organismes de loisirs à gros budgets et les animateurs sociaux salariés attirés en grand nombre par le loisir sportif ;

Bien d'autres explications pourraient être données, Tout, en démontrant les faiblesses financières, des clubs amateurs pourraient, insister sur les rôles latents ou manifestes de collectivités publiques. Beaucoup aident leurs clubs directement par des subventions ou indirectement par des prêts gratuits de matériels, d'équipements, des mises à dispositions de techniciens, etc... Seul ici les aides directes seront étudiées.

B. Le sponsoring

Selon Pierre CHAZAUD (1983), le sponsoring est perçu avant tout, dans le public, comme l'irruption des marques et des sociétés commerciales dans les

manifestations sportives et selon Pascal BIOJOUT(1984) le sponsoring consiste en l'apport d'un soutien financier à une équipe, à un sportif ou à un événement à caractère sportif. L'aide financière des entreprises peut être importante et permet aux clubs qui en bénéficient d'évoluer rapidement dans la hiérarchie, sportive. Il est d'ailleurs difficile d'évoluer au plus haut niveau, sans cette aide précieuse. Mais la réussite d'un club nécessite de la persévérance et de la continuité, ce qui n'est pas l'apanage de la sponsorisation. L'aide financière des sponsors est très liée à la réussite du club, mais aussi aux aléas de la vie économique de l'entreprise .Il est souvent facile de perdre un sponsor que d'en trouver un.

Une opération de sponsoring saine et utile comprend une étape importante. Il convient d'effectuer une étude préalable afin de définir le « profil »du sponsor éventuel, et de déterminer d'abord s'il y'a lieu pour lui de faire du sponsoring .Si la réponse à cette question est positive,il s'agit alors de savoir quel genre d'événement il a intérêt à sponsoriser.

A ce stade il est essentiel que l'épreuve sportive sponsorisée soit susceptible d'intéresser le même public que celui des consommateurs réels et potentiels des produits de la marque .Les dirigeants doivent en tenir compte et amoindrir ce risque en multipliant autant que faire se peut, leur relation commerciale. Il vaut mieux souvent plusieurs petits sponsors qu'un seul gros.

1.3 : PROBLEMATIQUE

1.3.1 : Les premiers pas du volleyball en Afrique

Le volleyball a été pour la première fois introduit en Afrique (Egypte, Tunisie, Maroc,) en 1923. Au sud du SAHARA, le volleyball n'a fait ses débuts qu'en 1937 dans les écoles avec les moniteurs de sport militaire.

En 1960, avec l'indépendance de plusieurs pays d'Afrique, les fédérations nationales se créent et se regroupent dans les régions de même langue. Les premiers tournois sont organisés avec une vingtaine de pays. En 1960,

Madagascar a eu le privilège d'organiser les premiers jeux de la communauté. En 1961, ce fut l'organisation en Côte d'Ivoire des premiers jeux de l'amitié et en 1963 le Sénégal organisait les deuxièmes jeux de l'amitié.

La confédération africaine de volleyball (CAVB) se fixe à Brazzaville au Congo lorsque la commission sportive africaine et Malgache (C.S.A.M) se crée en 1965 dans les prémisses de l'alliance française. C'est à cette date qu'ont été organisés les jeux de Brazzaville au cours desquels quatre (4) pays ce sont fait remarque : la République Centrafricaine (RCA), la Tunisie, le Congo et le Cameroun.

Les différentes compétitions qu'organise la CAVB chez les hommes et chez les dames sont les suivantes :

Le championnat d'Afrique des nations qui se déroule au mois de juillet et août ; les jeux africains qui se tiennent dans le mois de septembre ; la coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes au mois de juin et la coupe d'Afrique des clubs champion, qui se déroule aux mois de mars et avril.

Les équipes gabonaises de volleyball ont toujours pris part à ces compétitions. En 1970 au Cameroun, l'équipe nationale masculine de volleyball gabonaise avait été éliminée en quart de final par le Congo Brazzaville sur le score de 3 sets à 1 (15-10 ; 15-13 ; 10-15 ; 15-8).

Lors des premiers jeux d'Afrique Centrale organisés à Libreville en 1976, les équipes nationales masculines et féminines du Gabon se sont faites éliminer au tour préliminaire respectivement par celles du Cameroun et du Zaïre (RDC), sur les scores de 3 sets à 1 (15-11 ; 15-6 ; 8-15 ; 15-13) et 3 sets à 0 (15-9 ; 15-12 ; 17-15). Le classement final était le suivant :

1^{er} Cameroun

2^e Congo

3^e Zaïre (RDC)

4^e République Centrafricaine (RCA^o)

5^e Tchad

6^e Burundi

7^e Gabon

Comme on peut le constater, le Gabon a occupé le dernier rang (7^e sur 7). En 1978, dans le cadre de cette même compétition, la sélection masculine gabonaise a été éliminée par le Cameroun à Lubumbashi au Zaïre, nouvel R.D.C, sur les scores de 3 sets à 0 (15-13 ; 15-11 ; 15-10). Au tournoi triangulaire Angola- Gabon- Congo à Luanda (Angola) le 12 juillet 1985, le Gabon a occupé la deuxième place.

De 1970 à 1985 la participation des équipes gabonaises a été effective à compétitions africaines. Le championnat de volleyball s'est déroulé régulièrement. En 1986, l'on a constaté avec amertume la suspension du championnat civil jusqu'en 1989, suite à la disparition des clubs volley ball. La fédération gabonaise de volleyball et l'association nationale régissant le volleyball au Gabon. Créée en 1964, elle est composée de cinq ligues affiliées qui sont : l'Estuaire, le Haut-Ogoué, la Nyanga, l'Ogoué maritime et le Weleu-Ntem.

Le cas de la ligue de la Nyanga est à déplorer. Depuis 1995, cette ligue n'a plus jamais organisé un championnat.

La disparition des clubs de volleyball entraîne une baisse du niveau de pratique qui se caractérise par une très grande pauvreté sur le plan quantitatif que connaît le volleyball actuellement dans l'Estuaire et qui se traduit par un manque compétitivité des clubs gabonais sur le plan international

Situation du Volleyball Gabonais

Tableau 1. Différents clubs de l'Estuaire de 1970 à 1986

CLUBS	Date de création	Sponsors	Date de disparition	Nombre d'année d'existence
sapeurs pompiers VBC	1970	B.SP	1985	15 ANS
105 VBC	1971	F.T.N	1985	14 ans
Ndella VBC	1974	S.E.E.G		
Anges abc- VBC	1972	L.N.L.M	1979	7 ANS
CAPO VBC	1970	L.T.N.O.B	1978	8ANS
U SM VBC	1973	L.D.D	1980	7 ANS
OKOUME VBC	1970	L.E.E	1979	9 ANS
ASSU VBC	1983	C.N.O.U	1985	2ANS
MANGOUNGOU VBC	1981	F.P.N	1985	4 ANS
CEDRES VBC	1982	C.L	1985	3 ANS
MOBIL VBC	1980	MOBIL OIL	1984	4 ANS
APACHE VBC	1982	G.P	1985	3 ANS

Le tableau ci-dessus nous présente les douze clubs de volleyball de l'Estuaire qui ont animé le championnat civil de 1970 à 1985. La période qui s'est écoulée entre ces deux dates nous montre qu'il y avait déjà des disparitions ; ce qui explique la durée en nombre d'années très variable, qui se situe entre 15 et 2 ans de vie d'un club de volleyball. Il faut souligner que tous ses clubs disparu, le B.S.P a durée le plus longtemps possible (15 années d'existence). Il est à noter que parmi les douze (12) clubs de volleyball de

l'Estuaire, onze (11) s'étaient retirés et seul le club de Ndella a pu résister jusqu'à ce jour.

Ndella reste le seul club actif depuis la date de sa création le club qui a moins duré est celui de l'ASSU avec seulement deux (2) années d'existence, Cèdre et Apache ont chacun trois (3) années d'existence et le club Mangoungou n'a duré que quatre (4) ans.

A partir de 1990, le championnat national était organisé avec trois clubs dont deux de l'Estuaire, Ndella et Nzimba et un club de l'Ogoué maritime, (Pétroport de Port-gentil). En 1996, les Anges A B C sont ressuscités .Il faut noter que le retrait des clubs scolaires était lié à leur participation aux jeux scolaires organisés par l'Office Gabonais des Sports Scolaire et Universitaire (O.G.S.S.U).

En 1996, la ligue de volleyball de l'Estuaire à organisé un championnat avec trois clubs masculins (Ndella ; Eperviers ; Ange abc) et trois clubs féminin (Ndella ; Nzimba ; dauphine) .Six clubs au total pour la ligue de l'Estuaire.

En 1998, deux nouveaux clubs ont été créés Manga II et les Mines. Une équipe qu'on pourrait appeler « vieux poumons » qui a vu le jour grâce au bon sens des anciens joueurs, dans le souci de ne pas voir sombrer le volleyball au Gabon.

Notons que sur la douzaine de clubs il n'y avait qu'un seul qui s'impliquait dans onze rencontres.Ndella était et reste, le club le mieux structuré, avec un sponsor toujours prêt à donner un coup de main, il s'agit de « la Société d'Energie et d'Eau du Gabon » (S.E.E.G). La diminution du nombre de clubs et l'irrégularité du championnat civil ne peuvent permettre à ce jour aux clubs de volleyball gabonais d'obtenir de bons résultats à l'extérieur, parce que les équipes ne sont pas compétitives sur le plan national.

Ces cas de disparition des clubs de volleyball nous préoccupent et appellent des interrogations. C'est ce qui nous amène à poser la question de recherche suivante :

COMMENT FAIRE POUR EVITER LA DISPARITION PRECOCE DES CLUBS DE VOLLEYBALL AU GABON ?

1.3.3 : Objectifs de l'étude

- Identifier les causes de la disparition précoce des clubs de volleyball de la ligue de l'Estuaire;
- Analyser les facteurs qui sous-tendent ces disparitions ;
- Proposer des solutions pour éviter la disparition des nouveaux clubs du championnat civil.

CHAPITRE.II : METHODOLOGIE

2-1 NATURE DE L'ETUDE

Notre étude s'inscrit dans le cadre d'une recherche de type descriptif. Elle consiste à faire l'état de la pratique du volleyball et voir la manière dont cette discipline est gérée dans notre pays. Nous ferons des propositions en vue de sortir le volleyball gabonais de l'ombre dans laquelle il se trouve aujourd'hui.

2-2 DEMARCHES PRELIMINAIRES

Nous sommes arrivés à Libreville le Samedi 11 Juillet 2009 et le lundi 13 juillet 2009 nous nous sommes dirigés chez le Directeur Technique National de volleyball que nous connaissons bien ; ce dernier à été notre guide. Il nous a orienté non seulement vers les autres membres de la fédération, mais également vers quelques anciens dirigeants, dirigeants actuels et quelques anciens joueurs. Ce sont les dirigeants actuels qui nous mettaient en contact avec les joueurs actuels. Enfin, pour administrer notre questionnaire il nous a fallu faire du porte à porte.

2-2-1 : Validation des instruments de collecte de données

Le thème que nous traitons aujourd'hui avait été soumis à l'appréciation de notre conseiller qui par la suite avait donné quelques orientations. C'est à cet effet que nous nous sommes intéressés aux ouvrages relatifs : à la création d'une association à l'administration, au fonctionnement, aux ressources humaines, aux équipements sportifs, aux ressources financières, à la gestion et au sponsoring.

Après consultation de ces ouvrages, nous avons élaboré un questionnaire, en vue d'apprécier la clarté et la pertinence des questions, nous avons fait valider ses questionnaires par des personnes ressources spécialistes de volleyball. Nous avons ensuite soumis cet instrument à un inspecteur

spécialiste de volleyball en service au Ministère Gabonais de la jeunesse et des sports.

2-3 INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNEES

2-3-1 Les questionnaires

L'avantage du questionnaire est qu'il permet d'atteindre individuellement et simultanément un grand nombre de sujets qui ne sont pas influencés par l'enquêteur.

Nous avons jugé plus indiqué l'utilisation du questionnaire à l'endroit de cinq catégories qui constituent notre échantillon. Le niveau hétérogène de ces différentes catégories justifie aussi ce choix.

Selon N'dong J., Maître de conférence, professeur à l'E N S de Libreville cité par Nguéma Janvier (1995) l'enquête par questionnaire « consiste à poser, par écrit, à des sujets, une série de questions relatives à leurs opinions, à leurs attentes, à leurs niveaux de connaissance ou de conscience ».

Les questionnaires adressés aux cinq catégories diffèrent dans la forme mais permettent dans le fond de mesurer les mêmes phénomènes. Il s'agissait pour nous de savoir si les sujets ont bien conscience des exigences et des enjeux de la pratique du sport de haut niveau, de recenser les problèmes qui se posent à eux, les suggestions et les perspectives qu'ils envisageraient.

Selon SELLITZ (1977) cité pour Nguéma janvier (1995), un autre avantage vient de ce que les sujets peuvent y trouver plus de sécurité par rapport à l'anonymat et se sentir par conséquent plus libre d'exprimer leurs opinions qu'ils considèrent répréhensibles où qui pourraient les compromettre.

2-3-2 : Construction du questionnaire

Avant de construire les questionnaires, nous avons jugé opportun de catégoriser les questions à poser.

Une première idée qui nous a guidé était de savoir si les sujets ont conscience des enjeux et exigences du sport d'élite et quelles appréciations ils font de sa pratique par les jeunes gabonais. Nous avons ensuite cherché à savoir les facteurs qui empêchent le maintien des clubs en championnat civil, aussi connaître les difficultés de sa gestion. Enfin, pour rédiger les questions, nous nous sommes appuyés essentiellement sur un constat très gênant et sur des documents parcourus concernant la pratique du volleyball en particulier.

Les questionnaires comportent des questions à choix multiples.

2-4 L'ECHANTILLONAGE

2.4.1 : La population cible

Nous considérons la population cible comme l'ensemble des personnes sur qui on voudrait généraliser les conclusions d'une recherche.

Notre population cible est composée de toutes les associations sportives de volleyball existante dans la province de l'Estuaire, des structures qui gèrent cette discipline sportive, des dirigeants de clubs anciens et nouveaux ; aux joueurs anciens et nouveaux ; aussi, aux agents du ministère de la jeunesse et des sports chargé des loisirs.

2-4-2 : La population accessible

Elle peut être considérée comme l'ensemble des personnes qui, en pratique pourraient être utilisées comme sujet.

Compte tenu des renseignements obtenus, nous avons jugé utile de limiter notre étude, pour une bonne réalisation aux membres de la fédération, aux dirigeants de clubs anciens et nouveaux ; aux joueurs anciens et nouveaux. Et compte tenue du fait que la ligue ne dispose pas de siège, la seule personne

qui nous a été accessible était le secrétaire général adjoint de la ligue avec qui nous avons eu un entretien.

2-4-3 :L'échantillon

L'échantillon est l'ensemble des personnes choisies comme représentatif d'une population.

Notre étude regroupe 50 sujets dont 9 femmes et 41 hommes. Cette étude nous a permis d'interroger 5 membres de la fédération gabonaise de volleyball, 6 anciens dirigeants, 21 anciens joueurs, 4 dirigeants actuels et 14 joueurs actuels. Les 60 exemplaires des questionnaires distribués ne nous ont pas été rendus intégralement. 56 exemplaires ont été rendus, mais au moment du dépouillement 6 exemplaires ont été mal remplis et nous les avons retirés de notre lot. Notre échantillon définitif est donc composé de 50 sujets :

TABLEAU 2 : Description et caractéristique de l'échantillon

REPONDANTS	FEMMES n=9	HOMMES n=41	EFFECTIF
Membres de la FGVB	0	5	5
Anciens dirigeants	0	6	6
Anciens joueurs	6	15	21
Dirigeants actuels	0	4	4
Joueurs actuels	3	11	14
TOTAL	9	41	50

2-4-4 : Justification de l'échantillon

Notre plus grand souci était d'interroger les personnes impliquées dans la gestion, l'administration, le développement et la pratique même du volleyball au Gabon. C'est ce qui explique le déséquilibre en nombre constaté dans la répartition de notre échantillon.

Nous avons choisi :

- Les membres de la fédération au nombre de cinq (05). Ils sont chargés de la gestion, de l'administration et du développement du volleyball au Gabon.
- Les dirigeants de clubs actuels, quatre (4), ont la charge de veiller à la bonne marche de leur structure.
- Les anciens dirigeants, six (06) au total, qui avaient déjà vécu les réalités de la gestion d'un club, ils sont mieux placés pour juger avec pertinence la situation qui prévaut.
- Les joueurs actuels, quatorze (14) .Grâce à ces derniers, la pratique du volleyball est possible. A leur niveau, ils peuvent nous dire dans quelles conditions ils évoluent au sein de leurs équipes.

- Les anciens joueurs, vingt et un (21). Plusieurs d'entre eux ont vécu des cas de disparition des clubs. Ils sont à notre avis, capables de donner les raisons véritables de ces disparitions.

2-5 : PROCEDURE DE TRAITEMENT DES DONNES

La collecte des informations au moyen du questionnaire a fait l'objet d'une analyse quantitative et qualitative.

L'analyse quantitative nous a permis de faire le décompte des copies récupérées et de vérifier celles qui n'ont pas eu de réponse pour pouvoir les écarter. Ensuite, nous avons fait une analyse qualitative pour vérifier la pertinence des réponses par rapport aux questions posées.

L'opinion générale des répondants a été dégagée à l'aide de calculs, qui nous a permis de déterminer l'importance des questions posées. Notre travail a ensuite abouti à la présentation des résultats sous formes de tableau.

CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

A l'issue des investigations sur le terrain, nous avons jugé utile pour plus de clarté, de présenter les résultats par rubriques regroupant les différentes catégories de répondants de la manière suivante :

- les membres de la Fédération Gabonaise de Volleyball ;
- les joueurs (anciens et actuels) ;
- les dirigeants de clubs actuels ;
- les anciens dirigeants de clubs ;

3-1 MEMBRES DE LA FGVB

TABLEAU 3 : la FGVB a-t-elle une politique de vulgarisation du volleyball au Gabon ?

Si oui, elle se manifeste par quoi ? (n =5)

Au vue des réponses données nous constatons que la FGVB même effectivement une politique de vulgarisation.

ENONCES	FREQUENCE	%
Création des écoles de volleyball	4	80%
Organisation des tournois	4	80%
Compétitions pour jeunes	3	60%
Instauration du beach volley	1	20%

Le tableau ci-dessus présente par ordre d'importance la politique de vulgarisation que prône la FGVB .Nous constatons que 80% d'entre les membres sont favorables à la création des écoles de volleyball, 80% pour l'organisation des tournois, 60% pour l'organisation des compétitions pour jeunes et 20% des répondants sollicitent l'instauration du beach volley.

TABLEAU 4 : quels sont les objectifs assignés à la FGVB ? (n=5)

ENONCES	FREQUENCE	%
Vulgarisation	5	100%
Promotion	5	100%
Développement	5	100%

Nous constatons au vue des résultats du tableau ci-dessus que les membres de la FGVB sont conscients des objectifs qu'ils doivent atteindre. Les cinq (5) répondant pensent qu'il est important de vulgariser, de faire la promotion et de développer cette discipline sur l'étendu du territoire national.

TABLEAU.5 : quels sont les problèmes que les clubs posent à la FGVB ? (n=5)

ÉNONCÉS	FREQUENCE	%
financiers	5	100%
infrastructures	4	80%
Encadrement	3	60%
matériel	3	60%
transport	1	20%

Le tableau ci-dessus montre par ordre d'importance les problèmes que les clubs posent à la FGVB, il s'avère que le problème financier est le plus souvent posé ,ensuite le manque d'infrastructures , l'encadrement , le matériels et le transport .

TABLEAU.6 : Quels types de relations la FGVB entretient t-elle avec les dirigeants de clubs ? (n=5)

ÉNONCÉS	FREQUENCE	%
Très bonne	3	60%
Plutôt bonne	2	40%
Mauvaise	0	0%
TOTAL	5	100%

Le tableau 6 : nous donne la qualité de relation qu'entretient la FGVB avec les dirigeants de clubs. Il se trouve que 60% des membres de la fédération les estiment très bonne et 40% les trouve plutôt bonne.

TABLEAU 7 : quelle importance les médias accordent au volleyball gabonais ? (n= 5)

ÉNONCÉS	FREQUENCE	%
Peu	3	60%
Grande	1	20%
Pas du tout	1	20%
TOTAL	5	100%

Il se trouve que les médias au Gabon n'accordent pas une très grande importance au volleyball gabonais. Au vue des résultats présentés dans le tableau ci-dessus 60 % des répondants trouvent que les médias accordent peu d'importance au VB ; 20% pensent qu'ils accordent une grande importance et 20% trouvent qu'ils n'accordent pas du tout d'intérêt au VB gabonais.

3-2 ANCIENS DIRIGEANTS DE CLUBS

TABLEAU. 8 : Quels types de relations entreteniez vous avec la FGVB ?
(n=6)

ÉNONCÉS	FREQUENCE	%
Très bonne	4	60%
Plutôt bonne	2	40%
mauvaise	0	0%
TOTAL	6	100%

Le tableau 8 montre le niveau de la qualité de relations qu'entretenaient les anciens dirigeants de clubs avec la fédération. IL ressort de ce tableau que 60% de ses dirigeants les trouvaient très bonne et 40% estiment qu'elles étaient plutôt bonnes.

TABLEAU 9 : Quelle était la provenance de vos moyens pour la prise en charge totale des joueurs ? (n=6)

ÉNONCÉS	FREQUENCE	%
Subvention	6	100%
Sponsors	4	60%
Cotisation des membres	2	40%
Revenus du club	0	0%

Le tableau ci-dessus nous montre que les clubs en leur temps disposaient de moyens financiers pour la prise en charge des joueurs.

Nous avons noté que les clubs recevaient la subvention et comptaient pour certains sur les sponsors, et bénéficiaient aussi des cotisations de leurs membres.

TABLEAU.10 : quels types de relations entreteniez-vous avec vos joueurs ?

(n=6)

ÉNONCÉS	FREQUENCES	%
Très bonne	4	60%
Plutôt bonne	2	40%
Mauvaise	0	0%
TOTAL	6	100%

Le tableau 10 nous montre les types de relations que les anciens dirigeants entretenaient avec leurs joueurs. Il ressort du tableau 10 que 60% des anciens dirigeants entretenaient de très bonnes relations et 20% d'entre eux les trouvaient plutôt bon, ce qui veut dire que dans l'ensemble ces anciens dirigeants et leurs joueurs entretenaient de bonnes relations.

TABLEAU.11 : quels types de relations entreteniez vous avec d'autre clubs ?

(n=6)

ÉNONCÉS	FREQUENCE	%
Très bonne	6	100%
Plutôt bonne	0	0%
Mauvaise	0	0%
TOTAL	6	100%

Le tableau 11 montre aussi la qualité de relations que les clubs entretenaient les uns aux autres. Il se trouve que ses relations étaient très bonnes. Au vue du tableau ci-dessus 100% des répondants l'affirment

3-3 DIRIGEANTS DE CLUBS ACTUELS

TABLEAU.12 : quels types de relations entretenez –vous avec la FGVB ?
(n=4)

ÉNONCÉS	FREQUENCE	%
Très bonne	4	100%
Plutôt bonne	0	0%
Mauvaise	0	0%
TOTAL	4	100%

Le tableau 12, nous montre la qualité de relations qu'ils entretiennent avec la FGVB. Il ressort de ce tableau que 100% des dirigeants entretiennent de très bons rapports avec cette structure.

TABLEAU .13 : d'où proviennent vos moyens pour la prise en charge des joueurs ? (n=4)

ÉNONCÉS	FREQUENCE	%
subvention	4	100%
sponsors	1	20%
cotisation	0	0%
Revenue du club	0	0%

Il est démontré dans le tableau 12 que tous les répondants reçoivent la subvention de l'Etat et un seul affirme recevoir en plus de la subvention, des moyens du sponsor. Mais il est dommage de constater que les membres ne cotisent pas, et que les clubs n'ont pas de revenus propres.

TABLEAU .14 : quels types de relations entretenez –vous avec vos joueurs ?
(n=4)

ÉNONCÉS	FREQUENCE	%
Très bonne	4	100%
Plutôt bonne	0	0%
mauvaise	0	0%
TOTAL	4	100%

Le tableau ci-dessus montre la qualité de relations que les dirigeants entretiennent de très bons rapports avec leurs athlètes.

TABLEAU 15 quels types de relations entretenez vous avec les autres clubs ?
(n=4)

ÉNONCÉS	FREQUENCE	%
Très bonne	4	100%
Plutôt bonne	0	0%
mauvaise	0	0%
TOTAL	4	100%

Le tableau 14 présente la qualité de relations qui existe entre les clubs .Il se trouve qu'il y'a de très bonne relations entre les clubs, vue le % élevé de la réponse à la question posée.

3-4 : LES JOUEURS (anciens et actuels)

Trente cinq au total dont 21 anciens et 14 actuels ont répondu à notre questionnaire. Les questions étant posées de la même manière, nous avons jugé utile de les regrouper dans un même tableau, afin d'éviter les répétitions.

TABLEAU 16. Quelles étaient les conditions d'évolutions dans vos clubs ?
(Anciens)

Quelles sont les conditions d'évolutions dans vos clubs ? (Actuels)
(n=35)

ÉNONCÉS	FREQUENCE			
	Anciens joueurs (n=21)	%	Joueurs actuels (n=14)	%
Très bonne	18	86%	4	29%
Plutôt bonne	3	14%	7	50%
mauvaise	0	0%	3	21%
TOTAL	21	100%	14	100%

Le tableau 16 présente les conditions d'évolutions des joueurs dans les clubs. Les anciens joueurs affirment avoir évoluée dans de très bonnes conditions ; trois (3) seulement trouvaient ses conditions plutôt bonne Pour ce

qui est des joueurs actuels 50% d'entre eux les trouvent plutôt bonne ,29% les trouvent très bonne et 21% les jugent mauvaises.

TABLEAU 17 : quels types de problèmes rencontriez-vous dans votre pratique ? Quels types de problème rencontriez-vous dans votre pratique ? (n=35)

ÉNONCÉS	FREQUENCE			
	Anciens joueurs (n=21)	%	Joueurs N (14)	%
Matériels	7	33%	07	50%
Infrastructure	7	33%	06	43%
Transports	4	19	10	71.50
Financiers	2	10%	10	71.50
Encadrement	0	0%	04	19%

Le tableau ci-dessus montre le type de problèmes rencontrés par les joueurs au sein de leurs clubs. Pour les anciens joueurs 7 pensent qu'ils étaient surtout d'ordre matériels et d'infrastructures alors que 4 soulignent aussi le problème de transport, enfin deux (2) seulement croient qu'ils étaient d'ordre financiers. Chez les joueurs actuels, les finances et le transport semblent prendre le dessus ensuite vient le problème de matériels et enfin celui lié à l'encadrement.

TABLEAU .18 : quels types de relations entreteniez-vous avec vos dirigeants ? Quels types de relations entreteniez-vous avec vos dirigeants ? (n=35)

ÉNONCÉS	FREQUENCE			
	Anciens joueurs (n=21)	%	Joueurs actuels (n=14)	%
Très bonne	14	67%	08	57%
Plutôt bonne	07	33%	06	43%
Mauvaise	0	0%	0	0%
TOTAL	21	100%	14	100%

Le tableau 18 montre la qualité de relations entre joueurs et dirigeants. 67% des anciens joueurs entretenaient de très bonnes relations avec les leurs et 32% ont estimé qu'elles étaient plutôt bonnes. La même tendance se dégage

chez les joueurs actuels, 57% d'entre eux disent avoir de très bonnes relations avec leurs dirigeants et 43% trouvent qu'elles sont plutôt bonnes.

TABLEAU.19 : quelles étaient les raisons qui vous avaient motivée à vous orienter vers la pratique du VB ? Quelles sont les raisons qui vous ont motivée à vous orienter vers la pratique du volleyball ? (n=35)

ÉNONCÉS	FREQUENCE			
	Anciens joueurs (n=21)	%	Joueurs actifs (n=14)	%
Par amour	16	76%	9	64%
Orientation parentale	3	14%	4	29%
Sport sans contact	2	10%	1	7%
TOTAL	21	100%	14	100%

Les sources de motivations des joueurs sont diverses. Le tableau 19 nous montre que la majorité des joueurs, anciens comme actuels, sont partis au VB par amour. Trois chez les anciens et quatre chez les actuels pour avoir été orienté par les parents de même, deux chez les anciens et un (1) chez les actuels, parce que c'est un sports dont les contacts avec l'adversaire sont presque rares.

TABLEAU. 20 : Quelles sont les raisons pour expliquer le Changement de clubs ? Quelles sont les raisons pour expliquer le Changement de clubs ? (n=35)

ÉNONCÉS	FREQUENCE			
	Anciens joueurs (n=21)	%	Joueurs actuels (n=14)	%
Après retrait du club	11	52%	0	0%
Pas de changement	9	43%	07	58%
Pour rejoindre des amis	1	5%	03	21%
Absence de primes	0	0%	04	29%

Le tableau 20 ci-dessus nous montre les raisons qui ont souvent poussée les joueurs à changer de club. Il se trouve que la majorité des anciens joueurs au nombres de onze (11) disent qu'ils avaient changé de clubs après le retrait de leur anciens clubs, neuf(9) d'entre eux n'ont pas changé et un (1) seul dit être partie pour rejoindre des amis .Alors que chez les joueurs actuels sept (7) n'ont pas encore changé de clubs, mais trois(3) sont partie pour rejoindre des amis et quatre (4) pour absence de primes.

TABLEAU.21 : Quels types de relations entreteniez vous avec vos entraîneurs ? : Quels types de relations entretenez-vous avec vos entraîneurs ? (n=35)

ÉNONCÉS	FREQUENCE			
	Anciens joueurs (n=21)	%	Joueurs actuels (n=14)	%
Très bonne	17	81%	09	64%
Plutôt bonne	04	19%	05	36%
Mauvaise	0	0%	0	0%
TOTAL	21	100%	14	100%

Le tableau 21 montre la qualité de relations qui existaient entre les anciens joueurs et leurs entraîneurs. Il ressort dans notre étude que 81% d'entre eux entretenaient de très bons rapports avec leurs entraîneurs et 19% estiment

qu'ils étaient plutôt bons. Alors que chez les joueurs actuels 64% trouvent qu'ils ont de très bons rapports avec leurs entraîneurs, pendant que 36% de ses joueurs estiment qu'ils sont plutôt bons.

CHAPITRE IV : DISCUSSION

La disparition de nombreux clubs de volleyball de l'Estuaire en championnat civil est liée à plusieurs facteurs : le manque d'infrastructures et l'insuffisance de moyens financiers condamnent un grand nombre de ceux là. Un club bien structuré doit disposer d'installations sportives adéquates pour permettre à ses athlètes d'évoluer dans les meilleures conditions .Le cas du Gabon est à déplorer ; les clubs ne disposent pas d'installations qui leur appartiennent .Seuls quelques établissements secondaires disposent de terrains pour pratiquer du volleyball.Le complexe Omnisport Président Bongo dispose de trois (3) terrains de volleyball, et sur ces trois terrains , deux ne sont pas opérationnels .Le seul terrain opérationnel est à la disposition des différents clubs de Libreville.

Il se trouve que toutes les équipes ne peuvent s'entraîner qu'en nocturne, parce que les 3/4 des joueurs sont des personnels de l'administration publique ou privée

Les trois clubs masculins qui se partagent cet espace de jeu n'ont pas un quota horaire qui leur permettant une bonne préparation. Ce temps d'entraînement n'est pas suffisant pour une équipe qui veut devenir compétitive. Les équipes gabonaises de volleyball, avec leurs maigres moyens ne peuvent construire leurs propres installations sportives.

Cette situation les amène souvent à opter pour le retrait du championnat. FRANÇOIS .G (1986) appuie en disant que les équipements sportifs constituent par leur importance, une nécessité au développement d'une discipline sportive.

Pour notre part, il serait judicieux que l'Etat accorde une place de choix à la Construction des installations sportives sur l'étendue du territoire national. Le manque d'infrastructures est aussi un frein au développement du volleyball dans notre pays.

Le Sponsoring est le principal moyen qui peut permettre à une association d'évoluer au plus haut niveau. ALBERT (1984), souligne qu'il faut bien entendu se pencher sur les moyens financiers qui constituent là comme ailleurs « le nerf de la guerre ». La technique de sponsorship soulève des difficultés, car en effet, elle peut prendre des formes variées entraînant des conséquences différentes.

La difficulté des clubs de volleyball aujourd'hui au Gabon se situe à ce niveau. Des trois(3) clubs de l'Estuaire, Ndella reste le seul à être sponsorisé par la Société d'Energie et d'Eau du Gabon (SEEG), pendant que les autres clubs se cherchent. L'aide financière des entreprises doit permettre aux clubs qui en bénéficient d'évoluer rapidement dans la hiérarchie sportive. Les dirigeants des clubs de volleyball doivent doubler d'efforts afin de trouver cette aide précieuse auprès des entreprises. De même les entreprises doivent s'investir d'avantage dans la pratique du sport en général et du volleyball en particulier.

La subvention est une aide publique, elle est la plus recherchée par nos clubs. Elle présente le mérite d'être stable. L'état subventionne les associations sportives par le canal des fédérations nationales.

L'Etat gabonais a toujours eu le mérite de ne pas négliger cet aspect des choses, même si bien souvent, cette subvention arrive avec beaucoup de retard.

Cette aide est souvent à l'origine des interruptions du championnat de volleyball dans notre pays. L'Etat par son apport, devra, pour éviter une mort définitive du sport gabonais, de s'impliquer dans la gestion en mettant à la disposition des fédérations sportives des personnes animées d'une bonne volonté.

Les activités d'une association commencent toujours avec leurs propres moyens avant de compter sur autrui. Les cotisations des membres constituent la première source de financement.

Les difficultés que rencontrent les clubs de volleyball au Gabon sont aussi liées au non versement de cette cotisation par certains membres des différents clubs. Ce comportement entraîne quelquefois la mésentente à la tête

des ces structures ; ce qui, une fois encore entraîne une démotivation de certains. Cette attitude ne doit pas exister si nous voulons contribuer efficacement au développement du volleyball au Gabon.

Une association est un tout harmonieux, qui regroupe en son sein des personnes de couches sociales différentes. Le bon fonctionnement d'une association est aussi la qualité de relation qui peut exister entre ses membres. Le club étant composé de : dirigeants, médecins, entraîneurs, et d'athlètes

Les conflits de leadership entraînent souvent des ruptures qui peuvent occasionner la destruction du tissu associatif et entraîner par la suite la disparition pure et simple d'une association.

Pour une association qui ce veut organiser, il est souhaitable que chaque membre joue le rôle qui est le sien et éviter d'empiéter sur ceux des autres membres. La plupart du temps, la gestion financière est à l'origine de la détérioration des relations entre les différents membres du club.

Nous constatons par ailleurs que la fédération gabonaise de volleyball a bel et bien une politique de promotion. Force est de constater que ni les pouvoirs publics à travers le Ministère de la jeunesse et des sports, ni la fédération gabonaise de volleyball n'ont pu apporter à temps un changement pour faire du volleyball gabonais, un sport beaucoup plus étendue touchant tous les centres du pays. L'âge mûr de la FGVB devrait lui permettre de contribuer efficacement au développement de cette discipline sportive dans le pays, avec l'aide des médias, des sponsors et de l'Etat.

Les médias par leurs interventions devraient contribuer efficacement à la croissance et au développement du sport en général. Cependant, il fut un temps où le volleyball faisait la une des journaux au Gabon .La presse écrite et la télévision intervenait à chaque manifestation qu'organisait la fédération gabonaise de volleyball (FGVB).

A la fin des années 80, le volleyball est devenu la discipline peu connu de la population gabonaise .Les rares manifestations actuellement organisées par la FGVB ne bénéficient plus comme dans le temps d'aucune couverture médiatique, ni de la presse écrite, ni de la télévision.

SEIDLER E. (1964), souligne que l'histoire des relations entre les médias et le sport est aussi loin que l'on remonte dans le temps, c'est une histoire d'amour. Bien souvent, on se moque du déficit, on paie de sa poche et de sa personne, dans le seul souci de contribuer au développement des activités sportives.

Par le biais des médias, l'activité doit être connue et être appréciée par les différentes couches sociales à travers des rubriques sportives présentées à la télévision ou écoutées à la radio. Les médias sont composés d'un ensemble d'outils capable de toucher un grand nombre de personnes, sportifs ou non. L'auteur soutient que la presse sportive spécialisée ou non, est probablement celle qui répond le mieux aux deux impératifs classiques : informer et distraire.

Regarder une rencontre de volleyball à la télévision donne une certaine information sur la discipline, malgré la distraction du téléspectateur à apprécier les beaux gestes techniques que les joueurs alignent dans l'exécution des mouvements.

Si le football est devenu le sport le plus populaire c'est parce que les médias font une publicité autour de cette discipline sportive. Ce qui amène les petits garçons à vouloir tous jouer au football, c'est la télévision qui est un élément des médias.

CHAPITRE V : SUGGESTIONS ET CONCLUSIONS

5.1 : SUGGESTIONS

Nous avons tenu à insérer cette partie afin d'attirer d'une part, l'attention du Ministère chargé des sport sur l'importance qu'il doit accorder au volleyball et, d'autre part sur le rôle capital qu'il doit jouer pour sortir le volleyball gabonais de sa léthargie. Il faudrait avant toute chose que les responsables à quelque niveau que ce soit, comprennent que chacun doit jouer le rôle qui est le sien et laisser les autres jouer le leur. C'est à ce prix qu'on pourrait instaurer un vrai travail d'équipe et donner des résultats satisfaisants.

5-1-1 : La fédération gabonaise de volleyball

Le rôle premier d'une fédération est d'assurer une bonne organisation de sa discipline sportive. Les projets que doit soutenir la fédération sont : la création de nouvelles ligues, la création des écoles dans sa discipline, l'organisation des compétitions pour jeunes et l'instauration du beach volley pour ce qui est du volleyball. Avec le peu de moyens que donne l'Etat la fédération devrait être capable d'organiser un certain nombre de manifestations qui pourraient faire connaître cette discipline auprès du grand public et par la même occasion, donner un souffle nouveau au volleyball gabonais, une gestion rigoureuse doit soutenir toute politique de promotion du volleyball tant au niveau de la vulgarisation, de la création des clubs et des écoles de volleyball.

Cette politique de développement de la FGVB doit aller aussi à l'endroit de la création d'espaces de jeu pour une bonne évolution de la pratique de ce jeu, combien intéressant.

5-1-2 : Les clubs de volleyball

Au niveau des clubs, le problème qui se pose avec acuité est celui du financement. Etant donné que l'Etat ne peut plus à lui tout seul soutenir les équipes, il va falloir que les différents clubs créent en leur sein des mécanismes

leur permettant de générer des fonds. Cette politique d'auto-financement pourrait leur permettre de :

- solliciter l'aide des mairies ;
- élaborer des dossiers de sponsoring qui seront adressés aux éventuels sponsors pour examens ;
- organiser des manifestations sportives
- créer des comités de supporters ;
- associer les médias pour la couverture des manifestations sportives.

Les dirigeants de clubs devraient s'investir dans la formation des jeunes, dans le but de relever le niveau de pratique de cette discipline. Cela encouragerait l'intérêt des éventuels sponsors à avoir une équipe qui défend brillamment leurs couleurs ou leurs marques.

Les dirigeants devraient améliorer les conditions de pratiques des joueurs en matériels didactiques, installations sportives, primes etc.

Egalement prévoir dans leur budget une rémunération des entraîneurs pour encourager leur travail.

5-1-3 : Soutenir le volleyball scolaire

Le volleyball scolaire devrait attirer l'attention des responsables de clubs, car il constitue un tremplin pour le volleyball d'élite. Il va sans dire que c'est au cours de la pratique scolaire que se forment le goût et les aptitudes à la pratique de haut niveau. De ce fait, l'on est appelé à mener des actions concrètes pour encourager et sauvegarder cet acquis. Il serait donc souhaitable que les associations sportives s'occupent de la masse des élèves afin de permettre aux meilleurs de s'inscrire par la suite dans les clubs.

Dynamiser le volleyball gabonais, signifie la création de nouveaux clubs pour permettre la tenue des compétitions de façon régulière tant au niveau national qu'international.

Pour faciliter la tâche des pratiquants, il serait souhaitable qu'on leur octroie un matériel didactique adapté aux réalités du moment. A ce propos, l'action des sociétés est à solliciter pour sponsoriser les clubs. Elles compléteront les efforts de l'Etat qui a déjà construit quelques plateaux de volleyball au Complexe Omnisport Président Bongo. L'éclairage de ces terrains pourrait permettre aux différents clubs de venir s'entraîner en nocturne après les programmes scolaires.

5-1-4 : La formation des cadres sportifs.

Toute pratique de développement implique des choix, des moyens et des hommes pour dynamiser ces structures. Dans cette perspective, la formation et le perfectionnement d'un personnel qualifié et compétent apparaissent comme une tâche prépondérante. Le bon fonctionnement des clubs en général et du volleyball en particulier doit essentiellement s'appuyer sur la qualité de l'intervention de ceux qui sont directement responsables de leur encadrement. Car, en matière de sport, l'improvisation ne doit pas être de règle. Il serait souhaitable que la FGVB en collaboration avec la Direction Générale des Sports reste constamment vigilante sur l'aspect formation des entraîneurs. L'instauration des stages périodiques renforcera l'efficacité des entraîneurs. Par ailleurs, elle permettra aux nouveaux clubs d'être bien encadrés.

5-2 : CONCLUSION

L'étude que nous venons de mener révèle que le volleyball gabonais se trouve dans une réelle impasse. Les responsables de la fédération gabonaise de volleyball que nous avons interrogé soutiennent l'existence d'une politique de vulgarisation et de promotion.

Notre étude est de type descriptif, elle vise à interpeller tous les acteurs impliqués de près ou de loin dans l'organisation du volleyball dans notre pays, à une prise de conscience collective afin de développer cette discipline.

Cependant, les résultats laissent apparaître une volonté manifeste de tous les partenaires impliqués dans la gestion du volleyball. Mais ils doivent s'investir davantage dans le développement de cette discipline sportive. Il ressort de cette étude que l'Etat gabonais, concepteur de la politique sportive dans le pays, doit montrer sa bonne volonté en mettant des moyens conséquents pouvant conduire au développement du volleyball dans le pays. Compte tenue de la situation léthargique dans laquelle se trouve le volleyball gabonais actuellement, nous avons fais quelques suggestions qui pourraient conduire à dynamiser ce sport

Il serait erroné de conclure que nous avons entièrement dépouillé le sujet. Mais nous pensons que nos suggestions contribueront à la promotion du volleyball au Gabon.

En effet, nous nous sommes inspirés des œuvres de certains auteurs qui ont démontré l'importance de la pratique sportive pouvant amener à la prise de conscience de certains responsables pour créer des clubs et mettre tout en œuvre pour qu'il n'y ait plus de retrait de clubs dans le championnat civil de volleyball au Gabon.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- ALBERT (1984) :** Cours pour dirigeants de sport. Solidarité olympique
.(C.I.O) page 198
- BIOJOUT.P (1984) :** Analyse économique du comportement des entreprises
en matière de parrainage sportif. Ed. VIGOT (page 173)
- CHAZAUD.P (1983) :** LE SPORT ET SA GESTION : guide pratique des
Associations Ed. VIGOT (page 351)
- FRANÇOIS .G (1986) :** Brevet d'Etat d'Education Physique 1^{er} et 2^{er} degrés.
Sciences juridiques. (Page 227)
- SEIDLER.E. (1964) :** Le sport et la presse .Ed. A.COLIN

REVUES

- DEGEZ.J (1983) :** Volley-ball pour les jeunes. Ed .VIGOT (page 48)
- ENKOL.M, HUGH.H (1979) :** Facteurs à retenir pour la création et
L'exploitation d'un club de volley-ball. Association canadienne de VB (page
193)
- JEU.B (1980) :** Les éléments du sport civil, sport et science sous la direction de
THOMAS .R. Ed VIGOT (pages 37; 52)
- VOLLEY-BALL (1998):**

MEMOIRE

- NGUEMA.J. (1995) :** Pour une participation des sociétés industrielles et
commerciales au financement des activités de l'OGSSU. INJS de Libreville